Les projets déjà en cours reprennent. Le parking du Théron devrait être terminé en décembre, il a été bloqué suite à une enquête de la police de l'eau sur le canal sortant du Théron. Depuis une buse temporaire, le temps des travaux, a été mise, conformément à la demande de la police de l'eau.

Le mur de soutènement Rue de la Forge à La Roque sera refait en mars 2027. La circulation et le stationnement seront interdits durant le temps des travaux. Le stationnement des véhicules devra se faire au parking de la Passerelle afin de ne pas perturber la circulation et le travail des entreprises.

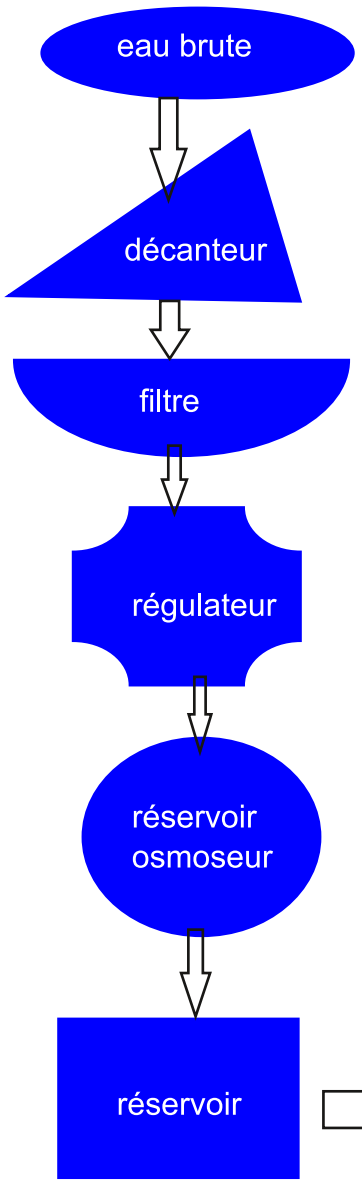
Pour la sécurité, un panneau lumineux solaire annonçant le ralentissement comme celui de La Graverie va être mis en place ainsi qu'un miroir de circulation à Fayet dans le virage situé sous l'épicerie Le Relais, au niveau de la maison Taurines.

Des travaux de rénovation de l'appartement du presbytère de Fayet au premier étage sont en cours. Ainsi les deux appartements locatifs auront été totalement rénovés.
La nouvelle salle de cantine de l'école vient de recevoir son nouveau mobilier.

Projet supplémentaire 2027; réhabiliter le jardin public à Fayet où la totalité des buis n'ont pas survécu à la pyrale et aux canicules. L'idée certainement sera de rester sur la même implantation.

Journal trimestriel Lou Buffadou
Mairie de Fayet 12360
Contact: affalou.helene@orange.fr
Comité de rédaction: équipe municipale
Tirage: 200 exemplaires
Mise en page: Hélène Affalou
Contributeurs à ce numéro : Jean Luc Jacquemond
Aurélie Michot

De l'eau naturelle à l'eau potable



La commune ne dépend plus aujourd'hui que d'une source unique alimentant 5 bassins de distributions. Cette source laisse apparaître un trop plein qui coule toujours, fort heureusement.
Notre autonomie en eau dépend de la récupération des eaux de pluie et des réserves en eaux souterraines. Ces ressources étant fragiles, il est important de les économiser à tous les niveaux. La municipalité fait donc des travaux pour arrêter les fuites d'eaux dans le réseau de distribution. Ces travaux coûteux demeurent essentiels pour faire face aux changements climatiques.

Mais là encore c'est un investissement pour les générations futures

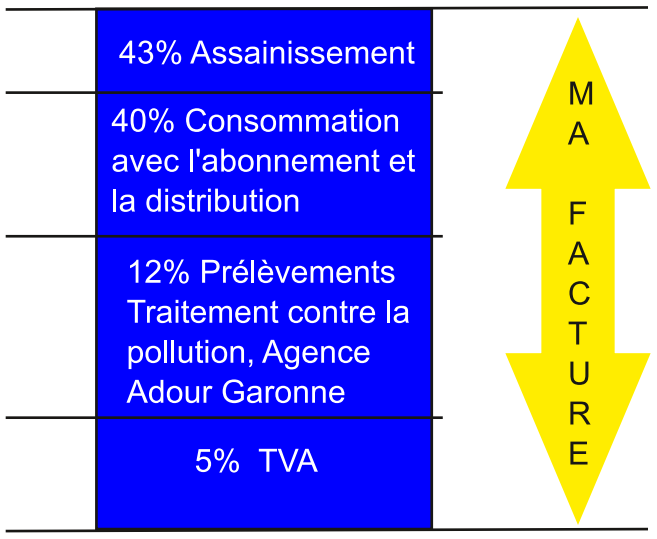


Verre mesureur de nos factures d'eau

De gros travaux d'assainissement sont nécessaires sur la commune. Certains raccords doivent être faits afin que les eaux usées soient correctement traitées et ne partent plus dans la rivière.

Le coût des travaux dépassent les 35 K€ et seul le département accompagne ce type de projet à hauteur de 20% maximum. Au niveau des réseaux d'assainissement, il existe un programme de gestion géré par l'agence de l'eau (Adour Garonne) dont la mairie dépend. C'est à dire que nous ne décidons pas à notre niveau.

Dans le cadre de ce programme, les travaux sont planifiés de l'aval vers l'amont. Ce qui explique que notre tour ne vienne qu'en dernier.



Éviter le gaspillage

Actuellement des travaux permettant la gestion de la distribution de l'eau, en temps réel, sont en cours sur chaque bassin distributeur de la commune ce qui permettra de mieux appréhender les fuites d'eau.
En agriculture, une méthode vise à réhydrater les sols. Venue d'Australie, cette méthode, permet aux agriculteurs de garder des sols vivants grâce à une pratique tenant compte des courbes de niveaux et de la qualité des sols. Cette méthode de culture est particulièrement intéressante "à creuser". Nous vous invitons à écouter ou regarder sur Youtube "Cas d'eau du vivant 2ème épisode avec Laurent Denise" qui explique particulièrement bien la démarche dite "keyline design".
A la maison, il existe plusieurs astuces pour réduire sa consommation d'eau potable. Mettre une bouteille remplie d'eau dans le réservoir de la chasse d'eau permet d'économiser 1.5 à 2 litres d'eau à chaque chasse. Les toilettes représentent 20% de votre consommation d'eau. Récupérer l'eau de pluie dans des brocs ou des citernes est aussi une manière de réduire sa facture.
Au jardin, privilégier la récupération d'eau en sortie de gouttière est une technique éprouvée. Le paillage permet aux sols de ne pas être à nu et d'améliorer leur rétention d'eau. Certains légumes sont moins gourmands en eau que d'autres aussi, renseignez vous.
Enfin, planter des haies et des arbres pour ombrager le potager est vraiment une bonne idée car les arbres assurent la biodiversité.
Si vous avez des doutes sur votre consommation d'eau, faites le test. Relevez votre compteur d'eau le soir. Fermez tous les robinets la nuit et vérifiez le matin si le compteur a tourné.

Pour aller plus loin, le documentaire "Maioasis, la ferme" est inspirant, tout comme "Cultiver la pluie" réalisé par Marc Khanne.
Enfin, partagez vos astuces avec vos voisins.

Histoire et patrimoine

L'école libre

Dans son "Histoire de Fayet", Alfred Andrieu indique que, dès 1661 est mentionné, dans les actes civils, un "régent des écoles de Fayet" à savoir Sieur Sudre. Aussi, il y a fort à parier que l'ancien couvent de Fayet n'aie pas attendu la loi Guizot de 1833 ni les lois Falloux de 1850, pour donner une instruction aux enfants du village. En effet, les garçons ont eu obligation d'aller à l'école avant les filles au niveau national, mais il revenait aux communes de plus de 500 habitants d'organiser leur instruction. Si vous regardez le fronton de la mairie ce n'est qu'en 1912 que l'école laïque a ouvert ses portes au village. Cependant l'activité de l'école de filles alors appelée "couvent" a perduré jusqu'en 1953/1954 selon nos informations. Ce que l'on appelle aujourd'hui encore l'ancien couvent a donc servi à l'instruction de plusieurs générations de fayetois jusqu'à la fin du primaire. Puis les élèves quittaient le village pour aller jusqu'au brevet des collèges en institutions religieuses en pensionnat, à Brusque ou plus loin. Les garçons étaient séparés des filles et il y avait deux classes distinctes, les petits et les grands, comme de nos jours. Les religieuses de la congrégation de la Sainte Famille avaient pour patronne Sainte Emilie. Les photos d'époque montrent très souvent des enfants déguisés à l'occasion de représentations théâtrales autour des grandes histoires bibliques. Elles nous viennent en grande partie de la collection de Mme Fourgassié qui a été scolarisée à l'école "libre" comme l'on disait autrefois. Les photos récentes ont été permises grâce à l'autorisation de Mme Lechelon, l'actuelle propriétaire du couvent.



Parmis ces visages familiers, saurez vous retrouver des noms ?





Petits et grands, tous ensemble pour la fête des fleurs et pour les nombreuses pièces de théatre







Sainte Emilie
Congrégation de la Sainte Famille



LOU BUFFADOU

N°53
Bulletin municipal
de Laroque-Fayet
La Graverie
Novembre 2026



Le mot du maire

Nous venons de traverser un été hors normes dû à des températures excessives avec pour conséquence une sécheresse accrue.
Néanmoins nous avons eu la chance de ne pas connaitre d'incendie et le rendement de la source d'eau potable alimentant la commune est resté d'un niveau correct sans impact sur la qualité.
La rivière bien que basse s'est maintenue contrairement aux deux dernières années.
Il faut maintenant attendre la pluie pour remettre à niveau les nappes en espérant de ne pas avoir à subir les colères du temps comme l'hiver dernier.

JEAN LUC JACQUEMOND

Rendez-vous

Une coupe d'affouage va être proposée.
Se rapprocher de la mairie.

Vendredi 20 Novembre à 20h30 à la salle des fêtes, l'association Lire et Faire Lire propose une pièce de **théâtre** intitulée **" Ne me faites pas rire Docteur"**, une comédie humaine, caustique et décalée. Entrée libre.

Pour toutes les infos en temps utiles de la municipalité veuillez télécharger l'application **PanneauPocket**. Vous pouvez recevoir les notifications en temps réels en cas de risques de crues par exemple ou toute autre information urgente.
Pour ce faire:
1/ Rendez-vous sur Play Store, App Store ou AppGallery
2/ Rechercher PanneauPocket.
3/ Téléchargez l'application gratuitement
4/ Ajoutez votre commune à votre liste de favoris

Trouvez votre mairie, en tapant le code postal dans la barre de recherche de l'application.